RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Liberté - Egalité - Fraternité

Elections Législatives du 30 Novembre 1958

Première Circonscription (TULLE) - Scrutin de Ballottage

Electrices, Electeurs,

En plaçant en tête **Pierre PRANCHÈRE**, le suffrage universel l'a désigné nettement pour porter le drapeau des Républicains au deuxième tour des Elections.

Les mandats ne sont pas à se répartir par combines, entre candidats qui pourraient se revendre les voix des électeurs.

Ce sont les électeurs républicains qui décident au premier tour qui sera mandaté au second pour assurer le triomphe de la République.

C'est là un principe républicain, un principe de moralité, de propreté et d'honnêteté politique.

En France, après ce 1er tour, les forces réactionnaires et fascistes affichent un triomphe insolent.

SOUSTELLE, *l'organisateur du coup de force d'Alger, l'homme des généraux factieux, qui menaçait au mois de Mai de faire débarquer des commandos de parachutistes en France pour étrangler la République, parle déjà en maître. Pinay le propose comme 1er Ministre.*

L'élection d'un nombre important de députés U.N.R., c'est à dire réactionnaires et fascistes, s'ajoutera aux 71 députés dont Massu a «préparé» l'élection en Algérie.

Le danger est à nouveau immense contre la République, contre les Libertés.

Ce n'est pas MONTALAT que le corps électoral n'a pas placé en tête et qui n'a pas les mains libres parce qu'il se réclame de Guy Mollet qui pourrait, de toutes façons, barrer la route aux entreprises fascistes de Soustelle.

Guy MOLLET collabore avec SOUSTELLE au sein du Gouvernement, il a été d'accord avec ce dernier pour décorer Massu au mois de Juillet dernier.

Chacun sait que nombre d'électeurs et même militants socialistes, souffrent de cette compromission de Guy Mollet avec le fasciste Soustelle.

La majorité des réactionnaires et des ultras à l'Assemblée Nationale, ne tardera pas à exiger la remise en cause des droits acquis et étant au service du capital, ils n'hésiteront pas à écraser ceux qui travaillent et qui pensent.

C'est Pierre PRANCHÈRE placé en tête par le suffrage universel qui peut, seul au nom de la Corrèze Républicaine, faire face au fasciste Soustelle à l'Assemblée Nationale.

Lorsque le danger est grave, il n'est plus question d'intrigues, de combinaisons, de double jeu.

Les Electeurs Républicains, les Socialistes, les Travailleurs, feront passer le souffle de la propreté et assureront une véritable victoire républicaine en Corrèze

en votant massivement pour :

Pierre PRANCHERE

Député sortant -- Candidat du Parti Communiste Français

et pour remplaçant éventuel **Louis CHASTANG** Maire d'Uzerche

Vu, les Candidats

Imp. Laravoir, Tulle

Dernière minute

Jacques BORIE vient de déposer sa candidature au deuxième tour.

Il espère bénéficier des voix des électeurs radicaux affectés par une campagne insidieuse contre leur candidat et dont l'objectif est la Mairie de Tulle.

Mais Jacques BORIE est le candidat de la droite.

Les Républicains, les travailleurs bloqueront leurs voix sur le candidat placé en tête par le suffrage universel pour porter le drapeau de la République :

Pierre PRANCHERE